

## PARTENARIATS

Le CPIE des Pays Tarnais conduit les chantiers "Environnement et Patrimoine" dans le cadre :

- d'une convention avec la DDTEFP, au titre "Association d'Utilité Sociale"
- d'une convention avec le Conseil Général du Tarn au titre de l'accueil de personnes éloignées de l'emploi
- d'une convention de partenariat dans le cadre du PLIE Castres-Mazamet
- d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi  
Castres-Mazamet

Les opérations chantiers Environnement et Patrimoine bénéficient du soutien du Fonds Social Européen dans le cadre du PLIE de l'agglomération de Castres-Mazamet et ils participent au programme Contrat de Ville « Castres-Mazamet-Aussillon-Labruguière »

### CONTACT :

- Gérard MOLENAT – Directeur
- Hakim KHOUDI  
Responsable de la programmation

76, avenue du Sidobre  
81100 Castres

Tél : 05 63 59 44 33



**Pays Tarnais**

## Programmation de chantier Année 2010

## OFFRE DE SERVICES Chantier d'Insertion Professionnelle



Pour un projet d'insertion  
au service de la personne  
et de l'environnement

## DOMAINES D'INTERVENTION

### Aménagement et entretien de sentier de randonnée, de berges de cours d'eau, de délaissés de voirie,...

- Abattage, élagage, taille de haies, débroussaillage, enlèvement d'embâcles,...

### Aménagement et entretien de jardins

- Semis, plantations, tontes, taille, traitement,...

### Aménagement de sites à caractère touristique et récréatif

- Aménagement de points de vue et d'observation, tables d'orientation paysagères, aire de pique nique, parcours de santé, pose de clôture ...
- Réhabilitation de voies anciennes (calades, pavés ...)
- Construction de murets en pierres ou en galets

### Restauration du petit patrimoine bâti

- Réhabilitation de fours à pain, lavoirs, fontaines, pesquiers et toutes autres petites constructions rurales ou urbaines

### Résorption de points noirs paysagers

- Tri, enlèvement de déchets, encombrants, monstres...

*Tout autre projet après étude sur le terrain*

## ENGAGEMENTS

- Par lettre de commande pour une durée inférieure à 20 jours de chantier ou par convention si supérieure à 20 jours de chantier, accompagnée dans les 2 cas d'un cahier des charges établi par le commanditaire.
- Signature par chaque commanditaire d'un protocole de mise en œuvre d'une action d'insertion.

## DEMARCHE DE MISE EN OEUVRE

1. Reconnaissance de chaque chantier sur le terrain
2. Etablissement d'un devis
3. Négociation avec le maître d'ouvrage
4. Signature des documents d'engagement
5. Déroulement du chantier
6. Contrôle de bonne exécution du chantier

## SUIVI

Les chantiers "Environnement et Patrimoine" conduits par le CPIE des Pays Tarnais font l'objet de rencontres régulières (comité de suivi) réunissant :

- les maîtres d'ouvrage des divers chantiers engagés en cours d'année,
- les référents sociaux des personnes salariées en contrat aidés,
- les personnes qualifiées des organismes locaux intervenants dans les domaines de l'emploi et de la formation

